

Les Conseillers Municipaux Enfants à l'heure européenne

Sous le soleil du mercredi 6 mai, le groupe répondant à l'invitation du Conseil Municipal des Enfants a pris le départ aux Tisserands pour une visite du Parlement Européen de Strasbourg. Profitant d'un regard nouveau sur le Vieux Strasbourg, c'est en vedette sur l'ill que nous avons gagné le quartier des institutions européennes et rejoint l'entrée Louise Weiss du Parlement Européen, quartier du Wacken. Louise Weiss, journaliste alsacienne, fut la première femme présidente du Parlement Européen.



Le siège officiel du Parlement Européen est à Strasbourg, où il se réunit en plénière; les réunions en commission ont lieu à Bruxelles, son secrétariat est à Luxembourg.

Suite aux élections européennes, le Parlement Européen est composé de 736 députés qui représentent 500 millions de citoyens européens répartis sur 27 pays, c'est-à-dire le second plus grand électeurat du monde, derrière celui de l'Inde.

Le Parlement est le seul organe parlementaire de l'Union Européenne (UE) élu au suffrage universel direct tous les cinq ans depuis 1979. Cette année, il s'agit de la septième élection.

72 sièges, répartis sur huit circonscriptions, ont été accordés à la France pour la prochaine législature (2009-2014).



Huit circonscriptions : Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ouest (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10)

Ce découpage en huit circonscriptions électorales, qui, à l'exception de l'Ile-de-France, regroupent plusieurs régions, relève d'une décision de Jacques Chirac en 2003. Il souhaitait ainsi rapprocher les électeurs des eurodéputés.

Dans chacune des 8 circonscriptions, les partis politiques présentent des listes de candidats. Le nombre de candidats par circonscription est égal au double du nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription. Chaque circonscription n'a pas le même nombre de députés européens, la différence s'expliquant par la démographie.

En France, les députés européens sont élus au scrutin plurinominal ou scrutin de liste (on vote pour une liste de plusieurs candidats), proportionnel (le nombre d'élus de chaque liste est calculé à la proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne), à un tour.

Une liste doit recueillir au moins 5% des suffrages pour obtenir un ou plusieurs sièges au Parlement. Le mandat des députés européens est de 5 ans renouvelable.

L'UE décide de près de 70% des lois adoptées par les Parlements nationaux.

Gageons qu'en développant des projets communs, la paix entre les peuples se poursuive avec l'Europe!



Édito

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 12 mars 2009, a voté une hausse des taux des quatre taxes de 5% en 2009. Des taux qui n'avaient augmenté que de 2,5% depuis 2003.



Elle s'additionne aux augmentations déjà conséquentes de la Communauté des Communes et des autres collectivités comme la Région et le Département.

Fallait-il pour autant prendre cette décision dans le contexte économique difficile actuel alors que le chômage augmente et que la précarité s'installe?

C'est le choix que nous avons fait:

- pour assurer les besoins de financement liés à nos nombreux projets, de préférence à un recours à l'emprunt,
- pour nous inscrire dans le plan de relance initié par l'Etat et le Conseil Général en investissant cette année plus que la moyenne des années 2004 à 2007.

Pour cela, il s'agissait de démarrer tôt dans l'année les chantiers et d'anticiper certains investissements. C'est ce que nous avons effectué.

Cette hausse des taux, en début de mandat, nous donne ainsi des marges de manœuvre supplémentaires et nous permet de rester l'acteur principal de notre développement.

Je voudrais personnellement vous assurer qu'en matière de fiscalité, notre politique ne laissera aucune place à la facilité et, comme lors de la mandature précédente, elle sera plus que raisonnable et maîtrisée.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer d'agréables et reposantes vacances d'été.

J.J Goldstein

SOMMAIRE

Conseil municipal des enfants	p. 2	Environnement	p. 24
Edito	p. 3	Formalités administratives	p. 26
Vie municipale	p. 4	Carnet	p. 27
Histoire	p. 13	Manifestations	p. 28
Vie associative	p. 16		

Budget primitif 2009

Le budget primitif 2009, d'un montant global de 4 811 700 € en fonctionnement et en investissement, proposé par le Maire Jean-Jacques Goldstein, a été adopté le 5 février dernier à l'unanimité par le conseil municipal. Ce budget s'inscrit dans la suite des objectifs souhaités par la municipalité, à savoir investir dans des projets structurants afin d'améliorer la qualité des services rendus à nos concitoyens tout en diminuant l'endettement de la Commune et en réaffirmant le soutien à nos associations. Cette politique d'investissement a également fait l'objet d'une contractualisation avec l'Etat dans le cadre du plan de relance. En contrepartie, nous bénéficierons à l'avenir du versement du fonds de compensation de la TVA l'année suivant la réalisation de nos investissements et sans décalage de deux années comme actuellement.

En 2009, la Commune va investir dans la voirie d'une partie du Neuerweg, la mise en souterrain des réseaux du quartier du Châteaux, l'aménagement du chemin

rural «Nachtweid» entre Châtenois et Scherwiller ou la démolition d'une maison et sa transformation en parking rue de la Montagne. Il est également prévu d'achever la restructuration du centre-ville par la réalisation de la troisième tranche de la traversée de Châtenois, un grand projet étalé sur trois mandats depuis sa conception.

Le budget 2009 est également l'occasion de réaffirmer le soutien de la Commune à nos associations. En effet, le budget qui leur est octroyé s'établit aujourd'hui à 78 600 €.

Pour mener à bien l'ensemble de ces projets, le conseil municipal a décidé après cinq années de pause fiscale d'augmenter les taux d'imposition de 5%, l'ensemble des moyens étant consacrés à des réalisations concrètes. Par ailleurs, la Commune se désendettera cette année de 211 050 € en capital et 163 000 € en intérêt d'emprunt.

Au final, le budget 2009 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices ayant pour objectif l'amélioration de la vie quotidienne de chaque concitoyen par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la Commune tout en assurant son exécution avec rigueur.

Budget primitif 2009

Total du budget 2009: 4 811 700 €

Dépenses de fonctionnement: 1 892 100 € hors virement à la section d'investissement, 2 436 200 € avec virement

Dépenses d'investissement: 2 375 500 €

Variation de la part communale des taux d'impôts locaux: 5%.

Les principales décisions du Conseil depuis décembre

Conseil municipal du 4 décembre 2008

• SMICTOM

* Informations

Le plan pluriannuel d'investissement prévoit au niveau du Heidenbühl 2 millions d'euros pour la couverture finale de la partie ancienne, 1,4 millions d'euros pour l'aménagement du casier NORD (2010), 200 000 € de provision pour la post-exploitation du CSDND, 300 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne décharge du Val de Villé. Le Smictom a obtenu deux distinctions nationales: le prix ECOTOP (pour la qualité de la collecte et le projet du nouveau dispositif de collecte) et la labellisation «quali-plus» attribuée par l'ADEME et Eco Emballages (pour la qualité et la maîtrise du service public de collecte).

* Servitudes d'utilité publique autour du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) de Châtenois. Le Smictom d'Alsace Centrale a présenté une demande d'institution de servitudes d'utilité publique dans le périmètre de 200 m autour de la zone en exploitation du CSDND. Cette procédure a été rendue nécessaire du fait de l'impossibilité pour le Smictom d'acquérir en totalité les terrains en

question ou de trouver un accord avec leurs divers propriétaires. La servitude sera assortie des contraintes suivantes: interdiction d'implanter des constructions ou des ouvrages incompatibles avec une activité de stockage de déchets, d'aménager des terrains de loisirs, de camping ou de stationnement de caravanes et de modifier l'état du sous-sol. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'institution de telles servitudes.

• Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Le DOB permet de discuter des orientations préfigurant les priorités affichées dans le budget primitif. Les dépenses de fonctionnement devront rester maîtrisées. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), qui évolue à hauteur de l'inflation estimée à 2%, est évaluée à 540 500 € pour 2009. Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), calculé en fonction des dépenses d'investissement 2007 éligibles, s'élève à environ 135 000 €, la Taxe Locale d'Équipement à 90 000 €. L'endettement était de 875 € par habitant au 01/01/2008, il sera de 836 € au 01/01/2009. Quant aux impôts locaux, il est proposé une

augmentation de 5% pour 2009.

Conseil municipal du 16 janvier 2009

• Neuerweg

Le conseil municipal approuve la réalisation de l'ensemble des opérations d'aménagement du Neuerweg dont le montant total s'élève à 58 683 € HT, dont 48 933 € susceptibles de bénéficier d'un financement du Conseil Général et 18 830 € au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement).



• Projet d'aménagement de la forêt communale

Le prochain aménagement de la forêt communale de Châtenois débutera en 2010 et durera 20 ans. Composée de

cinq massifs différents sur une surface relativement réduite, la forêt de Châtenois est extrêmement diversifiée: on y recense 23 essences différentes et quasiment tous les types de peuplements identifiés dans le Massif des Vosges. En moyenne, les recettes escomptées sont de 15 €/ha.

• Voirie rurale: aménagement du chemin Nachtweid

Les travaux de mise en enrobé de ce chemin pour 2009 sont estimés à 30 000 € TTC. Ils s'inscrivent dans une opération pluriannuelle évaluée à 80 000 € HT pour une longueur de 1650 m et une largeur de 3 m. La maîtrise d'œuvre sera assurée par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

• Traversée 3^{ème} tranche: attribution de marchés

Le conseil municipal approuve l'attribution du lot éclairage public à l'entreprise «Feldner Electricité» de Châtenois pour 103 213,07 € TTC et le lot voirie à l'entreprise «Vogel» de Scherwiller pour un montant de 391 344,83 € TTC correspondant à la part communale.



• Quartier du Château

Le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise «Energie Hautes Vosges» afin d'assurer la maîtrise d'œuvre de l'enfouissement des réseaux pour un montant d'honoraires de 5 228,65 € TTC. Ces travaux devraient se dérouler de septembre à fin 2009.

• Aménagement d'un parking rue de la Montagne

Dans cette rue, un parking d'une vingtaine de places devrait être aménagé, ce qui entraînera la démolition d'une maison qui menace ruine, le maintien d'un mur de clôture ancien et l'élargissement de la rue de la Fabrique. Le montant des travaux est fixé à 50 000 € HT.

Conseil municipal du 5 février 2009

• SMICTOM

Le Smictom a demandé un diagnostic

environnemental de la décharge du Val de Villé située à l'intersection de la route de Villé avec la montée de Neubeis, pour y engager une opération de réhabilitation: il s'agit de limiter l'impact de la pollution en étanchéifiant la surface de l'ancienne décharge, en minimisant notamment le transfert des eaux de pluie à travers les déchets. D'importantes concentrations en métaux lourds (chrome, cuivre) dans le sol et les eaux souterraines ont été constatées. Des piézomètres ont été installés pour effectuer régulièrement des analyses. Cette décharge a été exploitée de 1965 à 1979, sur une surface totale de 7,80 hectares dont 1,5 hectares d'ordures, avec un volume estimé de 75 000 / 90 000 m³.

• Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur, dont doit se doter toute commune de plus de 3 500 habitants dans les six mois à compter de l'installation de l'organe délibérant. Ce règlement a pour objet de préciser les modalités de fonctionnement interne et notamment:

- les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire;
- les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés par les membres de l'assemblée délibérante;
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales.

Conseil municipal du 12 mars 2009

• Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009. Le conseil municipal autorise la conclusion d'une telle convention et décide d'inscrire au budget 1 463 050 € de dépenses réelles d'équipement (soit une augmentation de 13,37 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat).

• Détermination des taux des 4 taxes communales

Le conseil municipal décide de fixer les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2009:

- taxe d'habitation: 11,35 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties: 12,69 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties: 39,87 %
- taxe professionnelle: 9,99 %.

Conseil municipal du 16 avril 2009

• Patrimoine foncier: acquisition de parcelles Route de Sainte-Marie-aux-Mines

La Commune a lancé une opération d'acquisition foncière le long de la ligne SNCF bordant la Route de Sainte-Marie-aux-Mines. Lorsque l'ensemble des parcelles sera acquis, la zone pourra faire l'objet d'un aménagement paysager naturel.

• Jardin du Presbytère: don d'une parcelle

Dans le cadre des opérations de fouilles menées dans le jardin du presbytère, la Commune a sollicité le Conseil de Fabrique pour l'acquisition de la parcelle n°273 section 8 de 9,35 ares. Le Conseil de Fabrique a donné son accord pour la cession à l'euro symbolique de celle-ci.

• Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2008

Résultat de clôture 2007:

- Excédent de fonctionnement:	2 186 504,42 €
- Besoin de financement d'investissement:	2 152 376,60 €
Soit:	34 127,82 €

Résultat de l'exercice 2008:

- Fonctionnement:	
Recettes:	2 416 872,72 €
Dépenses:	1 755 727,68 €
Excédent:	661 145,04 €
- Investissement:	
Recettes:	864 116,28 €
Dépenses:	1 389 683,45 €
Besoin:	- 525 567,17 €
Soit:	135 577,87 €

Résultat de clôture 2008:

- Excédent de fonctionnement:	2 847 649,46 €
- Besoin de financement d'investissement:	- 2 677 943,77 €
Soit:	169 705,69 €

Restes à réaliser à reporter en 2009:

- Recettes:	10 300,00 €
- Dépenses:	148 400,00 €
Soit:	- 138 100,00 €

Résultat cumulé de 2008:

- Recettes:	5 477 793,42 €
- Dépenses:	5 446 187,73 €
Soit:	31 605,69 €

Traversée 3^{ème} tranche rue Maréchal Foch et rue Clemenceau

Démarrés le 9 février 2009, les travaux de voirie de la troisième tranche se sont déroulés sans embûche.

C'est avec 15 jours d'avance que la rue du Maréchal Foch, depuis la rue du Rhin jusqu'au carrefour de la RN59, a pu être à nouveau ouverte à la circulation. Albert Carl, Adjoint au Maire chargé des travaux, souligne le travail remarquable réalisé par l'entreprise Vogel. « Ils ont su mettre en œuvre les moyens humains nécessaires, ce qui a permis de réduire la durée des désagréments subis par les usagers et les commerces locaux. »



Ces travaux, qui s'inscrivent dans la continuité des phases précédentes, ont permis de sécuriser la circulation, notamment celle des piétons et cyclistes. La largeur des trottoirs a été augmentée, les carrefours ont été sécurisés avec l'implantation de passages piétons et



d'un plateau à l'intersection avec l'Allée des Bains. La zone 30 sera étendue depuis la rue du Rhin jusqu'à l'Allée des Bains. Autre changement pour les automobilistes, le stationnement est désormais en zone bleue jusqu'à la Poste. Un nouvel éclairage public a également été mis en place.

La rue Clemenceau a été restructurée. L'objectif était de réduire et de sécuriser la circulation sur cette voie. Pour cela, un sens unique a été instauré, depuis l'intersection des rues de la République et de l'Abreuvoir vers la rue du Maréchal Foch, en zone 30 étendue. Les cyclistes bénéficient à présent d'un espace dédié avec la matérialisation d'une piste cyclable et pourront, contrairement aux automobilistes, toujours circuler à contresens.

Le trottoir principal côté Sud a été aménagé en porphyre devant la Mairie et l'Office du Tourisme, puis en enrobé jusqu'à la porte Est. Côté Nord, on trouve des stationnements, ainsi qu'un trottoir de desserte des habitations. L'éclairage public a été maintenu et complété sur les façades. Devant la banque « Crédit Mutuel » a été aménagée une place d'arrêt minute qui permet d'accéder au distributeur automatique de billets.

Pour compléter l'aménagement de ce quartier, la rue des Cigognes a bénéficié d'un nouveau revêtement en enrobés. La conduite d'eau a également été remplacée.



Aménagement de voirie du chemin rural dit Neuerweg de la rue du Jura au lotissement « les châteaux »

Le chemin rural dit « Neuerweg » dessert la partie Sud-Est de la Commune. Il constitue une voie de sortie vers l'A35 pour les riverains qui résident dans les lotissements aménagés depuis quelques années. Il est à sens unique dans l'axe Châtenois vers Sélestat et génère un trafic de plus en plus important.



Le lotissement « les Châteaux », créé en 2006, longe ce chemin dans sa partie Sud. Le lotisseur, à l'occasion des travaux de voirie internes au lotissement, a aménagé un trottoir sur une largeur de 2,20 m et mis en place un caniveau avec des siphons permettant de recueillir les eaux pluviales.

La Commune a souhaité aménager ce chemin rural. Depuis la rue du Jura jusqu'à la rue de Touraine, une chaussée de 5,80 m a été mise en place. Démarré avant Pâques, trois semaines ont été nécessaires pour la réalisation de ce chantier.
voirie: 40 855 € TTC
éclairage public: 5 860 € TTC



Amicale du Hahnabari: un anniversaire réussi!

Cette année, l'Amicale du Hahnabari a été particulièrement active à l'occasion de son 15^{ème} anniversaire et plusieurs chantiers ont été menés de front durant les semaines qui précédèrent les festivités du 1^{er} mai.



Ainsi, au sommet du Hahnenberg, des rails de chemin de fer ont été installés afin de hisser plus facilement et d'arrimer plus solidement le traditionnel sapin tricolore dit « Maiabauim ». La tempête de 1999 ayant dévasté le secteur, il fallait trouver une solution durable, les quelques arbres restant ne donnant plus de garantie de solidité.

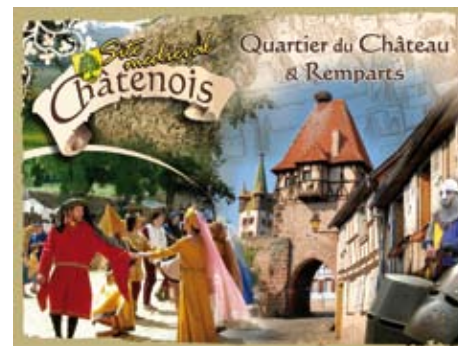
Le clou de cet anniversaire a sans nul doute été la construction d'une imposante stèle souvenir, portant le nom de « Place du 1^{er} mai – Maiabauimplatzel » et située à l'entrée de la forêt non loin du réservoir. Ce projet, conçu et élaboré par Antoine Brunstein, permettra de mieux situer la place où se déroulent les fêtes du 1^{er} mai. Il constituera également un élément de visite et de promenade supplémentaire sur le chemin touristique avec les remparts, la chapelle du Georgerbrunn et le réservoir.

Le Maire Jean-Jacques Goldstein et Roger Vautrinot, Président de l'Amicale, ont inauguré le monument au son des trompes de chasse Saint Hubert de Colmar qui animèrent merveilleusement la journée. Le festin qui s'en suivit a réuni plus de 240 convives et fut servi par les jeunes sexagénaires de la classe 1949...



Développement touristique: installation de plusieurs panneaux

Depuis 2001, l'important chantier de réhabilitation des remparts a permis de transformer fondamentalement l'image du site, qui est devenu ainsi un objet de visite et de curiosité. Ce quartier ancien, constituant le plus grand cimetière fortifié d'Alsace, mérite aujourd'hui d'être plus largement découvert par le grand public. Des animations ponctuelles comme des soirées musicales et surtout la Fête des Remparts participent de manière efficace à ce processus.



Etape supplémentaire dans le cadre du développement du site, des panneaux touristiques ont été installés récemment sur l'axe de la Route des Vins, l'un à l'entrée en venant de Kintzheim et un autre au début de la rue Maréchal Foch près de la Poste. Les entrées situées sur la RN59 feront l'objet d'un aménagement l'année prochaine.

Parallèlement à ces réalisations communales, un panneau d'accueil en trois langues, financé par la Communauté des Communes de Sélestat, vient d'être placé à l'entrée du site des remparts. Ce panneau d'information constitue l'élément local d'un projet plus général de découverte des monuments et lieux remarquables sur l'Alsace centrale.

Petit à petit, le quartier du château dans son entier constituera le pôle d'attraction de l'activité touristique de Châtenois, avec ses remparts, ses fouilles qui seront encore à valoriser et sa tour des sorcières, prochainement aménagée en musée.



Maison GOETTELMAH rue de la Montagne

La Commune est actuellement propriétaire d'un terrain situé à l'angle des rues de la Fabrique et de la Montagne, sur lequel se situe la « Maison Goettelmann Aloyse ». L'état de ce bâtiment est vétuste et ne permet pas une réhabilitation. Cette ancienne maison d'habitation est par conséquent destinée à être démolie au profit de la création d'un parking d'une quinzaine de places environ.

Cet aménagement permettra de palier le manque d'emplacements de parking dans ce secteur à forte densité d'habitations et de désengorger la rue de la Montagne et une partie de la rue du Maréchal Foch.

La parcelle qui comporte une partie jardin devra faire l'objet d'un terrassement général pour la réalisation de ce projet. Après la mise en place de remblai tout-venant sur 50cm environ, une couche de base sera posée avant les enrobés.

Sur recommandation de l'Architecte des Bâtiments de France, la partie du mur de clôture qui longe la rue de la Fabrique sera abaissée et conservée. Ce mur en moellons fera l'objet d'une réfection au mortier de chaux par l'équipe d'insertion Tremplins. Elle sera également chargée de récupérer les différentes pierres ainsi que les galets du Rhin qui se trouvent dans la cour. Puis une entreprise assurera la démolition de cette maison.

Le coût de cet aménagement s'élève à 50 000 €. Les travaux démarreront début juillet et devraient durer un mois.

Historique

Le pignon arrière de cette maison est très ancien et pourrait remonter au XV^{ème} / XVI^{ème} siècle.

La façade Sud Est est de facture très rustique. La porte cintrée sera récupérée et insérée dans le nouvel aménagement.



Les propriétaires de la maison sont connus depuis le XVII^{ème} siècle.

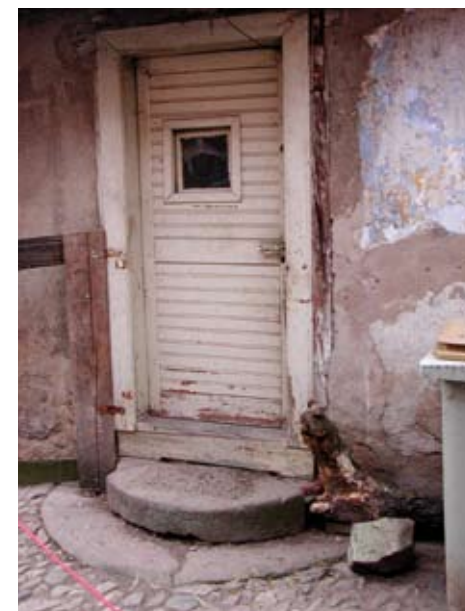


Avant 1675: Jacob KOHLI (né avant 1626, mort vers 1675) épouse avant 1644 Anne-Marie CREMINGER. La maison va à son fils Clauss.

1700-1750: Clauss KOHLI (né avant 1674, mort en 1732), paysan. Cité avec sa femme sur cette maison de 1700 à 1750. Epouse Barbara BURGARD, née avant 1674 qui décède en 1750. En 1696, la maison est témoin d'une dispute familiale. Barbara BURGARD est accusée par sa belle-sœur, épouse de Jean KOHLE, d'avoir des relations coupables avec son mari. Lors d'une expédition punitive, le lit conjugal de Clauss KOHLE et de sa femme est mis sens dessus dessous par la belle-sœur irascible qui a pénétré dans la maison avec du renfort...

Le 30 janvier 1750, dans son testament rédigé dans la Stube d'en bas, Barbara BURGARD, alitée et malade, fait un legs à la chapelle Ste Croix de 30 Gulden pour deux messes chantées pour le repos des âmes. Leurs héritiers vendent la maison le 11 mai 1751 à Ignace PETERMANN.

C'est probablement de cette époque que date le beau perron arrondi qui sera lui aussi récupéré.



1751-1787: Ignace PETERMANN, vigneron, épouse Catherine WILHELM. Tous deux vont emprunter 400 Gulden pour l'achat de cette maison, à Georges Daniel WEINEMER, bailli de Châtenois et avocat au Conseil Souverain d'Alsace. Ignace PETERMANN meurt le 5 mars 1760.

1787-1807: Jacques HUGEL (né en 1742, meurt en 1807) épouse en 1769 Anne-Marie PETERMANN, fille de Joseph. Le couple exploite une huilerie reprise par leur fils.

1812-29: Jacques HUGEL le Vieux, huilier, épouse successivement Marie Barbara HAMM et Joséphine EICHMANN.

1829-1872: Antoine KLEIN (né vers 1798) épouse en 1822 Hélène GRÄTZ, fille de Georges le sellier. Antoine, vigneron, devient huilier par l'achat de la maison équipée d'une huilerie.

1872-78: Pierre JUGO et Antoine KLEIN, fils de tonnelier

1878-81: Bernard BRENNER, fils de Jean Michel

1881-1920: Aloïse RAUSCHER, fils d'Antoine, paysan

1920-36: Aloïse RAUSCHER (fils), cultivateur

1936-49: Victor GOETTELMAH, paysan, époux de Caroline RAUSCHER

1949-2007: Famille Aloïse GOETTELMAH, cultivateur

2007-2009: Commune de Châtenois



Aménagement du chemin rural NACHTWEID

Le chemin rural Nachtweid, situé dans le vignoble à proximité immédiate du ban de Scherwiller, fera l'objet d'un aménagement à la fin du mois de juin 2009.

Ce chemin rural d'une longueur de 1650 m est régulièrement utilisé par les exploitants viticoles. Situé au pied des ruines des châteaux du Ramstein et de l'Ortenbourg, il a également une vocation touristique.

L'état actuel de ce chemin nécessite des travaux de chaussée qui comprendront la mise en place d'une couche de base en GNT et la pose d'un nouveau tapis d'enrobés.



La Montagne des Singes fête ses 40 ans !

A cette occasion, le parc invite gracieusement tous les habitants de Châtenois à venir découvrir ou redécouvrir la Montagne des Singes.

Pour obtenir les entrées gratuites correspondant à votre foyer, il vous suffit de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de le déposer à la Mairie de Châtenois. Un justificatif de domicile, un livret de famille et une pièce d'identité vous seront demandés.

Coupon-réponse – 40^{ème} Anniversaire Montagne des Singes

Nom :

Adresse :

Nombre de place(s)* :

* une place par membre de la famille

Date :

Signature :



Activité intense dans le domaine du fleurissement...

L'activité aura été soutenue en ce printemps en ce qui concerne le domaine du fleurissement, avec la remise officielle de la deuxième fleur à la Commune de Châtenois, la soirée de remise des prix au concours des maisons fleuries et la journée de repotage organisée par le Conseil Municipal.

En effet, après avoir décroché la 1ère fleur en 1995, cette nouvelle distinction vient récompenser plusieurs années d'efforts dans l'intensification et la diversification de nos aménagements floraux et paysagers. Cette fleur nous incite et nous oblige aussi à poursuivre nos efforts, tout en restant dans des normes financières raisonnables. Lors de la soirée de remise officielle, le 25 mars dernier à Soultzmatt, nous avons d'ailleurs pu nous rendre compte de tout le travail et de l'immense investissement restant à accomplir, spécialement des nouvelles fleurs attribuées à la trentaine de communes alsaciennes primées en 2008. Les principales réalisations des lauréats y ont été présentées, au grand ravissement du public.

Mais sans forcément rentrer dans cette optique, nous essaierons déjà de conforter notre position nouvelle. Ainsi, plusieurs projets ont été réalisés ce printemps, notamment les entrées d'agglomération. L'impression générale laissée par un village est souvent l'image que l'on en perçoit dès les premiers mètres : nous avons donc commencé à traiter ces points à l'entrée Est par le giratoire de la Grube, près de l'auto-école Eugène et sur la Route des Vins.

Des plantes vivaces et des rosiers sont venus agrémenter les parterres sous les arbres des rues Chopin, du Hattenberg, de l'Esterel ainsi que Route de Ste Marie-aux-Mines.

Avec la fin des travaux de la 3ème tranche de la traversée et le nouveau fleurissement, l'ensemble de la rue Maréchal



Foch a maintenant fini sa mutation, donnant une nouvelle image de notre village. Enfin, la rue Clemenceau qui n'avait jamais bénéficié de fleurissement public auparavant, se trouve totalement transformée depuis sa restructuration, complétée par des suspensions florales sur mâts et sur les façades de la mairie.

Profitant du long week-end du 1er mai et pour joindre le geste à la parole, les membres du Conseil Municipal s'étaient donné rendez-vous le samedi 2 mai aux ateliers municipaux pour une journée de repotage à l'initiative de la commission chargée du fleurissement. A la grande satisfaction de l'équipe des espaces verts, les élus sont ainsi venus prêter main-forte à une période où le travail ne manque vraiment pas.

Les jardiniers d'un jour se sont consacrés au repotage de l'ensemble des jardinières et suspensions, soit environ 450 éléments. Pour atteindre un tel objectif, de véritables chaînes de montage qui répondaient aux instructions de Yannick STEPHAN, le responsable de l'équipe communale des espaces verts, furent mises en place. Petit à petit et selon un plan bien précis, les différentes variétés de géraniums, de surfinias, d'ipomées ainsi que les glégomas, les ageratum et les sauges furent plantés. Au total près de 2000 plants sont passés de main en main avant de trouver leur emplacement définitif. Toutes ces réalisations ont encore été bichonnées quelques jours avant d'être installées et d'embellir pour plusieurs mois les différentes rues du village.

Mais le fleurissement d'une commune ne serait pas complet sans le fleurissement personnel des appartements, maisons ou jardins. Et ces efforts privés, indispensables à la bonne image touristique que véhicule notre région, méritent largement d'être mis à l'honneur. Ce fut le cas le 7 avril dernier lors de la soirée de remise des prix au concours 2008 des maisons fleuries, dont la formule est en cours d'évolution. Ainsi, un diaporama calqué sur le palmarès a été projeté au fur et à mesure de la réception des prix par les différents lauréats. Châtenois s'étend, de nouvelles familles s'installent, dont de jeunes foyers qui aiment à fleurir leur environnement.



Consécration du nouvel autel face au peuple et bénédiction de l'ambon

Le 29 mars dernier, la commune de Châtenois a eu le grand honneur d'une visite épiscopale. En effet, Monseigneur Jean-Pierre Grallet, Archevêque de Strasbourg, a célébré une messe en l'église de Châtenois. Durant l'office, Jean-Jacques Goldstein a rappelé l'engagement de la Commune au côté du Conseil de Fabrique au cours de la dernière décennie, pendant laquelle de nombreuses actions de rénovations ont été entreprises. En réponse, Monseigneur Grallet a exprimé sa gratitude envers la Commune pour son indéfectible soutien. Au cours de la cérémonie Monseigneur Grallet a béni l'ambon et a consacré le nouvel autel face au peuple. A l'issue de l'office, un moment de convivialité a permis à la communauté paroissiale de se retrouver au CCA en toute simplicité.



Passeports biométriques

Par arrêté du 5 mai 2009, le ministre de l'Intérieur a fixé au 9 juin 2009 la date de mise en oeuvre du passeport biométrique dans le département du Bas-Rhin. A compter de cette date, les demandes de passeports électroniques cessent d'être reçues dans le département. L'arrêté préfectoral portant exécution de l'arrêté ministériel précité a été pris le 25 mai 2009 et sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Les demandes de passeports biométriques pourront être déposées, au choix du demandeur, exclusivement dans l'une des 31 communes suivantes : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-

Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg.

Sommet de l'OTAN d'avril 2009 à Strasbourg: Les sapeurs-pompiers de Châtenois au cœur de l'événement

Les vendredi 3 et samedi 4 avril 2009 s'est tenu à Strasbourg et à Baden-Baden le sommet de l'OTAN, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de cette organisation. Parmi le millier de sapeurs-pompiers et les quelque trois cents véhicules de tout le nord-est de la France mobilisés pour cet événement de portée internationale, Châtenois était représenté par son fourgon pompe-tonne (FPT), son groupe d'éclairage remorquable (GER) et une équipe de 6 personnes. Ils eurent notamment à intervenir dans le secteur du Port du Rhin. Retour en quelques images sur une journée mouvementée...



Samedi 4 avril en début d'après-midi : La zone du Port du Rhin est le siège de nombreuses dégradations.



Rapidement, de noires volutes de fumée s'élèvent au-dessus du quartier. L'ancien poste de douane et un hôtel sont en feu.



Les premiers sapeurs-pompiers sur les lieux de l'hôtel IBIS sont confrontés à un feu violent. Les sapeurs-pompiers de Châtenois interviendront également en renfort sur ce site. L'extinction complète prendra de nombreuses heures.



Après le retour au calme en soirée, le groupe d'éclairage de Châtenois sera mobilisé sur place toute la nuit.



Ereintés après une rude journée et une nuit sans sommeil, mais contents d'avoir pu participer à ce sommet international qui ne se tiendra sans doute plus avant de nombreuses années en Alsace !

L'équipe de Châtenois

(de gauche à droite et de haut en bas)
Cpl-Chef Sébastien Ludwig,
Lt Christophe Dorgler,
Cpl Patrice Berrel,
Sgt Gilles Brun,
Cpl-Chef Françoise Dorgler,
Sap. Nicolas Meiss.

Pour tout renseignement :

• Lt Christophe DORGLER
Chef de Section de Châtenois
06 72 10 76 61

• Sgt Gilles BRUN
Adjoint au Chef de Section
06 79 68 00 42

✉ pompierchatenois@free.fr

Crédit photos : SDIS du Bas-Rhin
et sapeurs-pompiers de Châtenois

Châtenois, haut lieu de l'histoire régionale

En ce printemps 2009, Châtenois aura été choisi plusieurs fois comme siège d'assemblées générales de sociétés d'histoire régionale.

Samedi 16 mai, c'est plus de 100 membres du **Cercle Généalogique d'Alsace** qui ont tenu leur assemblée générale à Châtenois, à l'Espace Les Tisserands. Ils venaient de toute l'Alsace mais aussi de la région parisienne et de Lorraine.

Accueillis par le Maire Jean-Jacques Goldstein et par Luc Adoneth, Adjoint, ils ont découvert Châtenois et les fouilles du quartier du Château à travers l'exposition montée par Jean-Philippe Dussourd, Président du Groupe Patrimoine et Histoire. Puis trois groupes se sont constitués pour découvrir le Châtenois médiéval (J.Ph. DUSSOURD), le Châtenois baroque à travers ses édifices religieux (Malou GAUGLER) et les familles de Châtenois à travers leurs maisons (L. ADONETH et B. DORGLER).

Après un déjeuner dans une auberge locale, l'après-midi a été consacrée aux travaux statutaires.

Sur le plan généalogique, pour Châtenois, le relevé informatif des mariages entre 1793 et 1906 a été effectué à l'initiative de la Commune par l'Association Généalogique du Val de Lièpvre (peut être acquis en Mairie). Le relevé des naissances est en cours. En collaboration avec le Cercle Généalogique d'Alsace, la reconstitution des familles de Châtenois entre 1550 et 1793 devrait être publiée en 2010 (Travaux de L. Adoneth).

Cette découverte de Châtenois a enthousiasmé les participants qui l'ont fait savoir les jours suivants.

Le 6 juin, c'est la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace qui a tenu son assemblée générale à Châtenois. Fondée en 1855 et forte de 550 membres, elle œuvre en faveur de l'incalculable patrimoine alsacien : patrimoine écrit, archéologique et monumental.

Après l'accueil officiel par les adjoints Luc Adoneth et Bernard Dorgler, Jean-Philippe Dussourd a présenté Châtenois à travers un diaporama.

Après la partie statutaire en fin de matinée, l'après-midi a d'abord permis de découvrir les fouilles sous la conduite de Jacky Koch, archéologue oeuvrant à Châtenois depuis 2001.

Puis la fin de l'après-midi a été consacrée à la découverte du patrimoine religieux sous la conduite de Malou Gaugler et à celle du patrimoine civil par Luc Adoneth.

Là aussi, c'est ravis par la richesse du patrimoine de Châtenois et par les efforts importants de mise en valeur que nos hôtes sont repartis aux quatre coins de la région.

Cette notoriété de Châtenois dans le domaine historique au plan régional est la récompense des efforts importants de valorisation du patrimoine menés depuis des années tant par la Commune que par le Groupe Patrimoine et Histoire, valorisation qui trouve tout son sens à travers les soirées à thème annuelles et à travers la Fête des Remparts.



Stand du Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois.

Histoire des commerces à Châtenois

Vendredi 17 avril, le groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois a animé devant 280 auditeurs une soirée consacrée aux commerces de Châtenois du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle.

D'environ 35 commerces jusque vers 1960, nous sommes passés à 7 commerces en 2009.

Dans ce comptage ne sont pas pris en compte les artisans, fort nombreux au fil du temps à Châtenois et à qui une soirée spéciale sera consacrée.

Les recherches d'archives de MM. Adoneth et J. Ph. Diussourd, les recherches en mairie du groupe Patrimoine et Histoire et les souvenirs bien vivaces de Malou Gaugler, René Diussourd et Maria Joseph ont permis cette promenade à travers 400 ans d'histoire.

Les boulangers ont été jusqu'à 9 à exercer en parallèle. Les premières mentions de boulangers à Châtenois remontent à 1601. Quelques dynasties de boulangers se sont implantées à Châtenois. Parmi celles-ci, on notera les familles, BORDMANN (1806, Eschozmatt, canton de Lucerne, Suisse), BRUN (1906 de Herbsheim), GLESSINGER (1842 de Saverne), KISSLING (1815 de Wolfwihl, canton de Soleure, Suisse), SCHEIBLING (1812 de Gebolsheim près de Haguenau).

De nombreuses maisons ont servi à un moment ou à un autre de boulangeries. Les boulangers sont régulièrement mis à l'amende pour vendre des pains trop petits, n'avoir plus de pain ou tricher sur les poids de leurs balances. Ils devaient vendre une fois par semaine leur pain sous les arcades de la mairie (Herrenstube).

KANSTINGER Jean-Georges, boulanger entre 1693 et 1730, originaire de Simonswald près de Waldkirch, apparaît comme père de 4 enfants illégitimes avec 4 de ses servantes, est accusé de 2 viols,

est mêlé à de nombreuses bagarres dans les auberges, ouvre à côté de sa boulangerie un cabaret qu'il transforme en 1718 en maison close pour soldats...

Quelques emblèmes de boulangers sculptés dans la pierre nous sont parvenus.



1879



Les 5 fils Brun



Boulangerie Herrmann

A noter que plusieurs de ces boulangers exerçaient aussi le métier de pains d'épiciers.

La fabrication de pains d'épices a été implantée en 1806 à Châtenois par Georges BORDMANN, voiturier suisse, lors de son mariage avec Madeleine MICHLER, fille de François Antoine, meunier de Châtenois (originaire de Kippenheim, Bade). A partir de 1858 et pendant 100 ans, cette activité a été perpétuée par la famille DIUSSOURD, rue de la Liberté



Maison Feldner



Pains d'épices DIUSSOURD

Un autre commerce important a été la boucherie. Les bouchers se partageaient en Grossfleischmetzger qui avaient le droit d'abattre bœufs, vaches, veaux, et Kleinfleischmetzger, habilités à tuer la volaille, les moutons, les chèvres...

L'abattage se faisait par roulement dans la boucherie communale (Metzig), située devant l'auberge de la Vignette. Ce bâtiment a disparu suite à l'incendie de 1879. La vente de viande se faisait aussi à la Metzig.

La viande était vérifiée par 2 contrôleurs qui examinaient d'abord le bétail vivant puis la viande après abattage. De 1712 à 1742, la Commune possédait un abattoir situé à l'emplacement de l'actuel restaurant Dontenville, sur le ruisseau qui faisait alors office d'égout...



Boucherie Fridrich



Boucherie Speitel

Les familles GEORGES (Châtenois en 1696, venant de Ribeauvillé et au début du XVII^e de Barr), WITTMANN (1744 de Matzenheim) et HATTERMANN (déjà à Châtenois au XVI^{ème}) sont les principales familles de bouchers.

Mathias HATTERMANN construit une maison avec ses initiales et son emblème de boucher au 6 rue Clemenceau.



Rue Clemenceau

Personnage haut en couleurs, il insulte les autorités, a des enfants illégitimes avec toutes ses servantes. Il vend aussi la viande d'une vache crevée, ce qui ne l'empêche pas de décrocher le contrat de fourniture de viande à l'hôpital de Sélestat...

Les textes qui régissaient les boulangers et les bouchers étaient les règlements de Sélestat.

D'autres métiers évoqués ont été ceux de marchands de fruits et légumes à partir de la fin du XIX^{ème}, de jardiniers, de grainetiers.

Un commerce plus ancien a été celui de l'huile. Quatre huileries sont mentionnées depuis la fin du XVII^{ème} siècle. Celle exploitée par la famille DUSSOURD rue des Comtes a fonctionné de 1895 à vers 1967. Le matériel en est conservé.



Huilerie

Les premiers épiciers ont été les marchands savoyards qui se sont installés à Châtenois à la fin du XVII^{ème} siècle. On compte environ 10 familles savoyardes installées à Châtenois entre 1660 et 1780, dont les familles SCHAFFARD et MONTFORT (vers 1710 de Sallanches en Savoie). Ces familles pratiquent la vente dans des boutiques, entre autres à l'emplacement de l'actuelle CMDP, et font du colportage.

En 1921, Châtenois comptait 15 épicerie contre 1 aujourd'hui (la Coop).



Épicerie Jeannelle



D'autres commerces comme les quincailleries, les tabac-presse, une droguerie, les merceries-confection complètent l'activité commerciale au XX^{ème} siècle.



Épicerie Rugraff

Le temps de cette soirée, ces vies de laur ont été tirées de l'oubli. Ces époques révolues sont le terreau du monde d'aujourd'hui et de la société de demain.

La conférence du printemps 2010 sera consacrée à un thème cher aux Castinétains: les Bains de Châtenois.



Quincaillerie Schupp à la Foire Européenne

Théâtre alsacien

Le vendredi 20 mars, le Foyer Socioculturel recevait à l'Espace Les Tisserands la Chorale Sainte Cécile de Scherwiller.

Les événements de l'année écoulée ont une nouvelle fois nourri la réflexion des « Philosophes ».

En chapeau haut-de-forme et redingote, ils ont manié avec beaucoup d'humour, de poésie et d'ironie l'alexandrin dialectal et commenté en début de soirée l'actualité tant mondiale que locale !

Puis, si comme Albert vous vouliez résoudre vos soucis d'argent et ne plus cauchemarder, il vous suffisait de le suivre dans une pièce comique en dialecte d'Erich Koch: « D'Erbtante vo Afrik ».

Albert a raconté des années durant des histoires à sa tante d'Afrique, fort riche, pour lui soutirer quelques subsides...

Une suite ponctuée de rebondissements et de rires qui a ravi le public venu nombreux.



Le printemps du dialecte alsacien: E Friehjohr fer unseri Sproch...

Pour la huitième année consécutive, la troisième à Châtenois, l'opération « E Friehjohr fer unseri Sproch » a encore connu un très vif succès à travers toute la région. Année après année, ce mouvement bourgeonne de plus belle pour proposer une multitude de spectacles, sans cesse renouvelés, au gré de l'actualité et de l'inventivité des nombreux auteurs, musiciens, chanteurs et acteurs qui s'y consacrent.

Dans le secteur, c'est sans conteste la troupe de Kintzheim qui s'est forgée une belle notoriété en la matière. Sous la houlette d'Alphonse Jenny, défenseur acharné de notre langue, et de son compère, le jeune et talentueux Raphaël Michel, cette troupe intègre également jeunes et moins jeunes d'Orschwiller et de Châtenois. Y figurent notamment Mélanie et Paul Eblin, nos vedettes locales, qui constituent régulièrement l'attraction humoristique de la soirée, à travers des sketches hilarants, écrits, mis en scène et en musique par leur père Jean.

Cette année encore, ils ont fait sensation avec leur sketch où Mélanie incarnait une certaine Rama Yade de passage en Alsace. L'actualité n'est jamais très loin...

Le 13 mars dernier, pour la première de cette nouvelle saison, l'Espace Les Tisserands a donc affiché salle comble pour accueillir tout ce petit monde.

En introduction, la troupe d'une quinzaine d'enfants - de 6 à 14 ans - a également goûté aux applaudissements nourris du public. A la grande joie du

public, ce groupe s'étoffe d'année en année, les jeunes acteurs prenant de plus en plus d'assurance et de plaisir à jouer.

Demandé un peu partout, ce spectacle a en définitive été joué à sept reprises dans diverses communes du Centre-Alsace. A Châtenois, c'est en partenariat avec les collégiens, inscrits en section « Langue et Culture Régionale » et encadrés par leurs professeurs, que cette soirée a été organisée. Ils se sont notamment occupés du service...



Téléthon 2009 à Châtenois

Pour la 4^{ème} fois, les associations de Châtenois vous proposent de participer au Téléthon national, les 4, 5 et 6 décembre 2009.

Une belle fête sera organisée au profit de la recherche médicale, avec spectacles, dégustations, jeux, sport, musique, danse, ventes, tombola, gastronomie...

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter l'équipe coordinatrice: Josiane Dorgler, Nicole Legoll et Françoise Ernst.



Programme des vacances d'été 2009

Proposé par le service Animation Jeunes de la Communauté de Communes de Sélestat.

L'Animation Jeunes de la Communauté de Communes de Sélestat en partenariat avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin, vous informe de ses activités pour les jeunes de 9 à 18 ans.

Les camps de vacances

Séjour à Saint-Jean-de-Luz dans le Pays Basque, du 20 au 31 juillet, pour les jeunes de 13 à 18 ans (Tarif 450 €).

Objectif: proposer un séjour sportif et culturel à un groupe de 14 jeunes.

Durant 12 jours, les jeunes gèrent leurs vacances:

- activités multiples, veillées, repas préparés en commun, vie en collectivité;
- plage, surf, multisports et visites culturelles et gastronomiques.

Une aventure humaine à vivre ensemble...



Camp itinérant en Canoë Kayak sur l'Ill avec le CACIS de Sélestat, du 3 au 7 août, pour les jeunes de 12 à 15 ans - 16 jeunes

Une randonnée inoubliable qui, grâce à l'autonomie qu'apportent les canoës, vous permettra de traverser la réserve naturelle du Ried; vous bivouaquerez près des points d'eau; des étapes en gîte, en camping et en auberge vous assureront détente et gastronomie locale.

Au programme: éducation à la faune et la flore locales et sensibilisation à l'environnement.

Camp équitation dans le Val de Villé à la ferme de l'Ortenbourg, du 27 juillet au 1^{er} août, pour les jeunes de 9 à 15 ans - 20 jeunes - (Tarif 150 €).

Découverte des différentes activités liées à l'équitation: randonnée, manège, voltige, soin et alimentation des chevaux, qui viennent en complément idéal d'un camping en pleine nature;

nous invitons les jeunes à découvrir les différentes facettes du cheval.

Cette année, de nombreuses visites touristiques sont au programme ainsi qu'une rencontre interrégionale.



Passeport pour les jeunes de 9 à 16 ans, du 3 au 31 juillet

Un ensemble d'animations très variées proposées aux jeunes, en partenariat avec des associations locales et/ou prestataires de services:

- Équitation à Ebersheim, le 3 juillet
- Skate Park à Châtenois, le 6 juillet
- Luge d'été à la Bresse, le 7 juillet
- Sortie à la piscine de Munster, le 8 juillet
- Atelier scientifique à Orschwiller, le 9 juillet
- Ateliers créatifs à Dieffenthal, le 10 juillet
- Canoë à Sélestat, le 13 juillet
- Sortie à Europa Park, le 15 juillet
- Week-end aventure au Lac de Celles sur Plaine, les 16 et 17 juillet
- Aéromodélisme à Mussig, le 20 juillet
- Jeux vidéo à Kintzheim, le 21 juillet
- Soirée Cinéma - Barbecue à Scherwiller, le 21 juillet
- Sortie au Zoo de Bâle, le 22 juillet
- Canoë à Sélestat, le 23 juillet
- Pêche à Châtenois, le 24 juillet
- Rafting et Hydro Speed à Huningue, le 27 juillet
- Sports collectifs sur le stade de proximité d'Ebersmunster, le 28 juillet
- Sortie au Bowling, le 29 juillet
- Animation nature à Muttersholtz, le 30 juillet
- Pétanque à la Vancelle, le 31 juillet



Accueil de loisirs sans hébergement

Objectif: faire découvrir aux jeunes de 9 à 13 ans des activités variées et ludiques.

Centre Socioculturel de Baldenheim, du 6 au 24 juillet

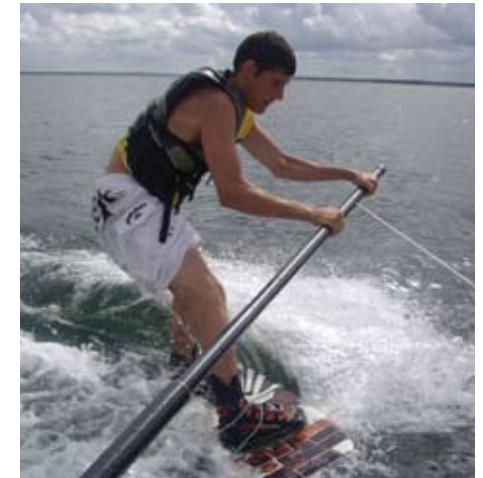
- Du 6 au 10 juillet: préservation de l'environnement et découverte de la nature (ONE, Maison de la Nature...)
- Du 13 au 17 juillet: les Arts du Cirque
- Du 20 au 24 juillet: le sport et les jeux sous toutes les formes (danse, voile, vélo et plein de jeux...)

Le stage est ouvert aux jeunes de la Communauté de Communes de Sélestat. L'idée est de favoriser la vie en collectivité à travers des activités variées et de qualité.

Pour cela, l'inscription à la semaine est obligatoire.

Des sorties à la piscine, au zoo, au bowling et à Europa Park sont également au programme.

La plaquette de présentation des activités est disponible pour vous donner toutes les informations sur ces animations.



Contact

Accueil à la Communauté de Communes de Sélestat
1 rue Louis Lang
67600 Sélestat

Tél. 03 88 58 01 60

Fax 03 88 82 99 30

E-mail: animations@cc-selestat.fr

site Internet: www.cc-selestat.fr

Les animateurs:

Omar SEFROUN: 06 32 63 77 67

Aline TUTIN: 06 82 58 84 48

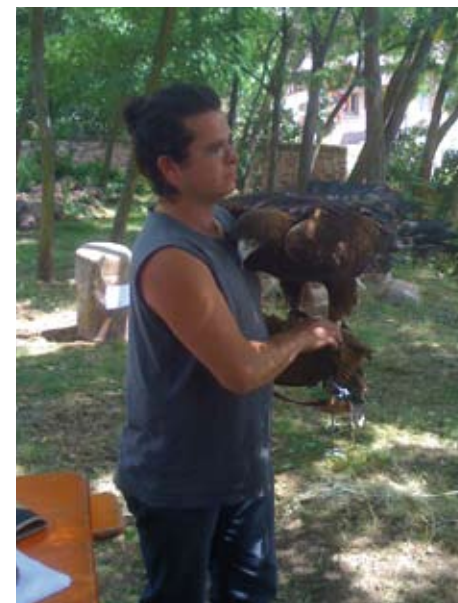
Eugénie LOPEZ: 06 82 58 84 57

Fête des Remparts: une édition réussie...

La 7^{ème} édition de la Fête des Remparts, devenue incontestablement une des animations phares du centre-alsace, n'a pas dérogé à la règle et a ravi les milliers de personnes venues se plonger au cœur du moyen-âge l'espace d'une journée. Le 14 juin dernier, le quartier du château et l'exceptionnel site des remparts étaient en ébullition entre animations, démonstrations, théâtre de rue, marché médiéval, expositions et autres jeux...

Cette année, l'accent a plus particulièrement été mis sur la vie quotidienne au moyen-âge pour aller au-delà de l'aspect militaire, qui reste néanmoins toujours fort apprécié. Les nombreuses troupes qui sont intervenues, les différents campements, sans oublier les 400 figurants habillés en costumes d'époque confectionnés par les bénévoles de l'association, ont donné à cette journée un cachet unique.

Un grand bravo à toutes celles et ceux qui s'étaient mobilisés depuis des mois.



60^{ème} anniversaire de l'UNC

C'est dans le cadre de la Commémoration de l'Armistice du 8 mai que les membres de l'Union Nationale des Combattants de Châtenois ont fêté les 60 ans de leur association.

Une nombreuse assistance avait pris part à l'office religieux célébré par l'Abbé Hirtz et s'est rendue ensuite en cortège par les rues Foch et du Rhin aux Monuments aux Morts avec les représentants de la municipalité. L'Harmonie Ste Jeanne d'Arc et la batterie-fanfare des pompiers de Scherwiller ouvraient la marche avec les pompiers de Châtenois et leurs véhicules de secours.

L'ancien drapeau et le drapeau du cinquanteaire portés par Gérard Streicher et Jean-Pierre Ruffenach, le titulaire, de même que les drapeaux de Scherwiller et Dambach-la-Ville étaient à l'honneur.

Le Président de l'UNC Jean-Claude Muntzinger rendit hommage à tous les membres de l'association décédés, ainsi qu'aux 78 militaires de l'armée française et incorporés de force dans l'armée allemande et aux 17 victimes civiles disparues lors de la guerre de 39/45.

Après le dépôt de gerbes par la municipalité et l'UNC, il revenait au Maire Jean-Jacques Goldstein de décorer huit anciens combattants méritants et d'inviter l'assistance au vin d'honneur.

8 mai 1945

La date du 8 mai 1945 a marqué la fin de la 2^{ème} guerre mondiale tant attendue par tous.

Les enfants du Conseil Municipal de Châtenois ont, comme à l'accoutumée, participé à la cérémonie de commémoration de ce grand jour. A travers un poème de SELÇUK qui exprime le bonheur et l'espoir quand enfin la guerre est finie, ils ont souhaité que d'autres peuples encore en guerre connaissent eux aussi le grand bonheur de vivre en paix. Et qu'ils puissent apprécier cette chance pour laquelle nos anciens ont bien souvent donné leur vie!

L'UNC de Châtenois avait invité gracieusement tous ses membres avec les conjoints au déjeuner, au demeurant excellent, à l'Espace Les Tisserands. Quelque 150 personnes avaient répondu à l'invitation. Simultanément, une exposition prêtée par l'ONAC ayant pour thème «1940, Combats et Résistance» et «La Guerre d'Indochine», souvent méconnue, s'est tenue dans la salle. Des classes du Collège sous la conduite de leur professeur d'histoire ont découvert cette intéressante exposition au courant de la semaine.

Le Président de l'UNC rappela aux invités l'origine de la création de la section de Châtenois qui a vu le jour le 19 juin 1949 au restaurant Dontenville grâce à l'action courageuse de certains comme Fernand Siess, présent dans la salle, et Raymond Zickler. Il souligna les mérites de Raymond, secrétaire dévoué et efficace pendant 38 ans, de 1949 à 1987, année de son décès, en remettant à sa fille Marie-Rose Sturmél un objet souvenir.

Il fut rappelé enfin l'inauguration et la bénédiction du nouveau drapeau le 13 juin 1999 en présence de nombreuses personnalités.

Le devoir de mémoire est le fondement même du monde combattant. Il nous appartient donc de transmettre aux jeunes générations notre foi en la patrie

et le souvenir de ceux qui l'ont défendue pour que vive la liberté.

Les présidents en soixante ans :
Xavier MUHR de 1949 à 1962
Jules KAUFFMANN de 1962 à 1966
Albert ERNST de 1966 à 1970
Georges GOETTMANN de 1970 à 1992
Gérard ERNST de 1992 à 1996
Fernand SIESS (intérim) de 1996 à 1997
Jean-Claude MUNTZINGER de 1997 à ce jour

Effectifs :
Actuellement 149 membres (102 en 1998).
Les anciens appelés du contingent sont, entre autres, les bienvenus à l'UNC qui assure les droits du monde combattant.

L'association organise en 2009 :
Jeudi 27 août, une sortie en car,
Dimanche 8 novembre,
le repas dansant.

Contact : Jean-Claude Muntzinger
Tél. 03 88 82 09 03



Les filles sont jolies jolies jolies
elles embrassent même les passants
même les laides et les malpolies
les chiens chantent chantent chantent
ils chantent à pleine gueule les chiens
même ceux qui ne sont pas musiciens

Les arbres se mettent à sourire
de toutes leurs feuilles
les plantes se mettent à fleurir
de toutes leurs couleurs
et même ces dames les orties
deviennent caressantes

Tout le monde entre dans la danse!
Seuls les chats restent sagement assis
tout occupés à leur toilette
en observant de loin toutes ces folies.

«LA GUERRE EST FINIE»

Les cloches sonnent à toute volée
et ce n'est ni dimanche ni fête
les oiseaux font de grandes envolées
et ce n'est ni le vent ni la tempête
les gens rient rient rient
comme s'ils étaient des enfants

On vient d'apprendre la paix!

Les enfants crient crient crient
encore plus fort que leurs parents
les vieux font des farandoles et des
rondes
les malades descendent de leurs lits
et même les morts se réveillent

On va réapprendre la vie!

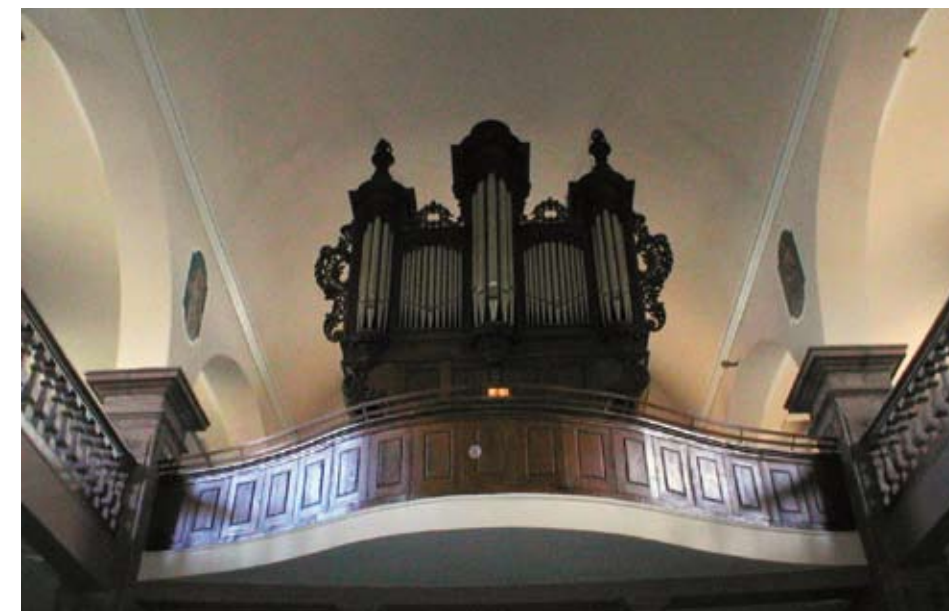
Heures musicales

Dans le cadre des activités estivales, la paroisse organise des animations musicales autour de l'orgue Silberman.

L'orgue de l'église paroissiale St Georges est réputé. Il a été construit par Jean André Silberman en 1765 et restauré par Alfred Kern en 1973.

Cette heure musicale comprendra une partie explicative sur l'orgue, ses caractéristiques et ses fonctionnalités, suivie d'une interprétation, par les organistes de la paroisse, de pièces typiques du répertoire.

Ces moments musicaux se dérouleront à 17h, toutes les deux semaines en juillet et août, les jeudis 2, 16 et 30 juillet, 13 et 27 août.



Don du sang



Samedi 16 mai, à l'initiative de l'Union Départementale pour le Don de Sang du Bas-Rhin (UD 67), s'est déroulé le «Relais de la vie» en Centre-Alsace.

Des coureurs se sont relayés sur 64 kilomètres pour relier Eschau à Scherwiller où se tenait le lendemain le congrès de l'UNION. La flamme, symbole de vie, escortée par de nombreux coureurs, a fait une escale à Châtenois, vers 17h10. Un accueil chaleureux attendait les participants.

Cette opération a pour objectif de promouvoir le don de sang bénévole qui permet d'aider les malades et les personnes en attente de produits sanguins.

Si vous souhaitez offrir votre sang, les prochaines collectes auront lieu à Châtenois les mardis 25 août et 10 novembre 2009, à l'Espace Les Tisserands, de 17h00 à 20h30.

La transfusion sanguine reste indispensable pour sauver la vie de certains malades et blessés. Ayez du cœur, donnez votre sang!

AS Châtenois, un pari gagnant sur la jeunesse

Alors que les deux équipes seniors ont su tirer leur épingle du jeu durant la saison qui vient de s'achever, l'équipe II accédant même en deuxième division, c'est néanmoins vers les jeunes qu'iront les lauriers. En effet, l'équipe de poussins termine champion de leur groupe ainsi que l'équipe de moins de 15 ans, équipe qui accède en promotion d'honneur. Une première à ce niveau pour le club ! Les entraîneurs soulignent d'ailleurs la bonne entente qui règne dans les différentes équipes et comptent bien renforcer les effectifs dès la saison prochaine.



Equipe de -13 ans
Entraîneur : Jean-Claude Aubry



Equipe de poussins
Entraîneur : Cosmino Calvano

Jouant le plus souvent le samedi après-midi, les équipes de jeunes manquent pourtant cruellement de dirigeants et de bénévoles pour les encadrer. L'A.S. Châtenois lance donc un appel aux personnes intéressées. L'avenir passe obligatoirement par la formation et l'encadrement des plus jeunes.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. François Breyse (tél. 03 88 82 18 49).



Equipe de benjamins
Entraîneur : Patrick Legato
Dirigeant : François Breyse



Equipe de -15 ans
Entraîneur : Sébastien Stéphan
Dirigeant : Mohamed Nahia

L'été au Tournesol, c'est le pied !

Eléments naturels et écosystème seront au menu des activités estivales du centre de loisirs « Le Tournesol », ouvert du 3 juillet au 1^{er} septembre 2009.

Les « petits curieux » de 3 à 6 ans s'amuseront au contact de leur environnement et feront la connaissance des éléments naturels tels que le sable (développer le toucher, découvrir une matière), la pierre (partir dans l'imaginaire, construire des maisons de pierres), la terre (apprendre à modeler et créer un monde imaginaire), le bois (trouver un ami à qui parler, découvrir sa beauté), l'eau (découvrir un trésor à préserver et de nouvelles sensations) ainsi que les végétaux (à sentir et à comparer pour créer un mémoire).

Les « experts » de 6 à 8 ans partiront à la conquête de la vie : ils tenteront de comprendre le fonctionnement de la terre et créeront une maquette terrestre, un mobile du système solaire, une frise chronologique, un tableau tactile et un grand jeu « Dr Tournesol ». Ils découvriront l'histoire de l'homme et le fonctionnement de son corps et de ses organes ainsi que différentes disciplines sportives et leurs origines.

Les « scientifiques » de 9 à 12 ans découvriront les mystères de l'écosystème du Hahnenberg grâce au grand jeu « Eco-Lanta du Tourno » qui les fera participer à un rallye photo et créer une expo-photo. Ils tenteront d'élucider les énigmes de la vie en s'orientant dans la nature, découvrant le sport en milieu naturel sauvage et participant à des jeux de piste et des quiz.

Sont aussi prévues diverses sorties à la journée (Fraispertuis, Lac Blanc, Montagne des Singes, Illwald, Vivarium de Lautenbach, Parc des Cigognes) et deux journées portes ouvertes (31 juillet et 28 août) où les enfants exposeront leurs travaux.

Le Tournesol est ouvert tous les jours en accueil périscolaire (de 7h à 8h, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30) et pendant les vacances et les mercredis (de 7h45 à 18h).

Pour tous renseignements :
Le Tournesol - 119 rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois - Tél. 03 88 82 70 08.

Les Foulées Castinétaines - dimanche 8 mars 2009

Après un début de semaine pluvieux et neigeux, le ciel de Châtenois avait retrouvé un peu de sérénité en cette matinée de la 4^{ème} édition des Foulées Castinétaines, pour le plus grand bonheur des nombreux sportifs venus soutenir cette manifestation.

Comme chaque année, ces Foulées se veulent avant tout solidaires des enfants en situation de handicap et de leur famille. En effet, les coureurs avaient collé le prénom d'un enfant sur leur vêtement, jouant ainsi les parrains de cœur d'un jour.

Aux 356 classés sur le 10km se rajoutent les 18 coureurs de « Dunes d'espoir » et de l'ACCA Sélestat : un bel exemple de solidarité entre ces coureurs, qui ont porté, à l'aide de joëlettes quatre enfants en situation de handicap. Les sourires et les encouragements partagés laisseront à toutes et tous de beaux souvenirs.



Chez les masculins, Sébastien Coutable a pris la première place devant Arnaud Bucher qui cède ainsi son titre détenu depuis deux ans. Quant aux féminines, la victoire a souri à Clarisse Salomon.

La matinée s'est poursuivie avec une course symbolique mise en place pour des membres de l'Association « Max Cilia », soit 12 personnes handicapées et leurs accompagnateurs.

Les plus jeunes ont également pris le départ des trois courses organisées à leur attention. Ils étaient 150 à s'élancer tour à tour dans les rues de Châtenois, accompagnés entre autre par Cathy Martin en handbike (sélectionnée au J.O. de Pékin en 2008).

« Lor'run et les P'tits Champions », à l'origine de cette manifestation au concept unique et original en Alsace, remercie la Commune de Châtenois, ses partenaires, les associations et tous les bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

Classement scratch masc. :
Sébastien Coutable : 33m. 10s.
Arnaud Bucher : 33 m. 56 s.
Maxime Keller : 34 m. 12 s.

Classement scratch fém. :
Clarisse Salomon : 39 m. 51 s.
Sabine Grandin : 43 m. 49 s.
Angélique Di Stefano : 45 m. 45 s.

Contact :
Nathalie Bereski,
Présidente de l'association
« Lor'run et les P'tits Champions »
10 rue du Maréchal Foch
67730 CHÂTENOIS
Tél. : 03 88 82 72 96

Skate-Park : des jeunes qui se bougent...

Avec la mise en place d'un skate park sur la commune de Châtenois, un groupe de six jeunes issus du secteur du Piémont et soutenus par l'Animation Jeunes de la Communauté de Communes de Sélestat a créé une Junior Association dénommée Diamond Riders.

Cette association a pour objectif la promotion des sports de glisse et plus largement la culture urbaine (B.M.X., roller, skate, graff...); elle souhaite fédérer les jeunes du secteur et démocratiser cette pratique.

Le roller, le B.M.X., tout comme les autres sports de glisse, sont des sports individuels mais qui se pratiquent en

groupe. C'est une véritable culture, un art de vivre.

Liberté, exploits, dépassement de soi, esprit festif : telles sont les valeurs qui animent cette Junior Association et qu'elle souhaite partager.



C'est pourquoi ces jeunes nous invitent tous à un après-midi d'initiation, rythmé par des temps de démonstrations, le lundi 6 juillet à partir de 14h au skate park de Châtenois. Si vous êtes tentés, venez avec votre équipement.

Sortie des Conseillers Municipaux au Heidenbuhl et à l'ancienne décharge du Val de Villé



Samedi 18 avril 2009, les membres des Conseils Municipaux de Châtenois et de Kintzheim, ainsi que le conseil communautaire de Villé, se sont rendus au centre de stockage des déchets ultimes pour un état des lieux.

A l'entrée du site, Joël Wendling, responsable des centres de tri et de stockage, présente aux élus le nouveau pont bascule installé fin 2008 et son portique de radioactivité. «Aucun déclenchement du portique de radioactivité n'a eu lieu à ce jour» précise-t-il pour rassurer l'assemblée.

La visite se poursuit au quai de déchargement. Christian Ottenwaelder Vice-président, chargé du CSDND, rappelle que la surface du centre de stockage est de 11 hectares et que le nouveau quai de déchargement a été mis en service en juillet 2008. Une route d'accès a également été aménagée lors des travaux. L'exploitation du casier nord a démarré en mars 2005. M. Wendling précise qu'un million de tonnes de déchets a été entreposé sur l'ancien site durant son exploitation de 1979 à 2004. Jean-Pierre Piela, Président du Smictom, indique qu'il reste très peu de sites en Alsace à cause d'un manque de place. La capacité d'exploiter s'amenuise donc, et le coût n'en est que plus élevé.

Puis les élus découvrent la nouvelle torchère centralisée. «Auparavant les agents allumaient manuellement les 52 puits à biogaz à l'aide d'un briquet, mais cette technique était dangereuse», explique M. Wendling. C'est pourquoi il était nécessaire d'installer une nouvelle torchère plus sécurisée et plus efficace. Cette dernière fonctionne grâce au biogaz produit par la décomposition des déchets. L'énergie qu'elle produit ne peut malheureusement pas être valorisée, car le biogaz capté est trop pauvre en méthane.

M. Wendling explique l'intérêt de pérenniser la durée de vie du site, compte tenu du risque de sa saturation, des coûts de fonctionnement qui augmentent et dans le but de valoriser autant que possible les déchets et en diminuant les tonnages enfouis. Cela réduirait par conséquent les odeurs provenant du site. M. Piela explique que des contacts avec la Communauté Urbaine de Strasbourg ont été pris dans ce sens afin d'augmenter l'incinération des refus légers dont le potentiel calorifique est important. M. Patris explique que la moitié des refus légers sont acceptés au centre de stockage, le reste est envoyé en incinération pour être valorisé.

La matinée s'est ensuite poursuivie par la visite de l'ancienne décharge du Val de Villé.

Exploitée pendant une vingtaine d'années par le Sivom de Villé, cette ancienne parcelle Meusburger de 7,80 hectares de superficie appartient aujourd'hui au Smictom. «Les ordures ménagères ont été entassées sur 1,5 hectare de terrain et sur une épaisseur de 5 à 6 mètres. Les déchets n'ont pas été recouverts» explique M. Wendling. On y trouve principalement des ordures ménagères, de la ferraille et des déchets automobiles.

Un piézomètre a été installé afin de contrôler la qualité des eaux souterraines. Le bureau d'études ANTEA a été chargé d'étudier l'impact du site au travers d'un diagnostic environnemental. Une consultation sera lancée pour désigner un maître d'œuvre afin de démarrer les travaux de réhabilitation en automne 2009. Les travaux consisteront à buser le ruisseau sur 100 mètres de long, déboiser au niveau des déchets pour niveler le tout et rajouter de la terre argileuse et végétale, puis végétaliser le site pour une intégration paysagère. Le coût de l'opération s'élève à 300 000 €. 55 % de cette somme seront subventionnés par l'ADEME et le Conseil Général. Cet investissement permettra de préserver le patrimoine naturel pour les générations à venir.



Tuilerie et briqueterie vers Neubois

Construite en 1921 par ZAEHRINGER et Cie qui fait faillite, l'entreprise est rachetée en 1924/25 par MEUSBURGER de Sélestat, déjà propriétaire de la tuilerie du Heidenbuhl. La famille ZAEHRINGER a encore le droit d'exploiter la tuilerie un ou 2 ans après la vente.

La transaction se passe mal car un procès oppose le vendeur et l'acheteur, litige qui n'est définitivement tranché par la cour de cassation de Paris qu'en 1938. Cette entreprise était plus moderne que la tuilerie du HEIDENBUHL.

Le «labyrinthe voûté» servant à la cuisson des tuiles est presque complet. Il est construit en moellons à l'extérieur et a environ 4m de hauteur. Dans la voûte existent des tuyaux d'évacuation d'environ 50 cm de longueur, ce qui correspond à l'épaisseur de la voûte.

Un bâtiment construit en moellons est assez bien conservé.

Les fondations des «boxes» qui servaient au séchage des briques et des tuiles sont visibles.

La carrière d'argile a servi de dépotoir. La famille MEUSBURGER, toujours propriétaire du site, n'a utilisé cette installation que durant 1 ou 2 ans. En effet, il aurait fallu acheter un terrain voisin appartenant à l'ONF pour pouvoir alimenter correctement l'entreprise en argile. Or l'ONF n'a jamais voulu vendre, pas plus que l'ONF allemande durant la seconde guerre.



En outre, les 2 tuileries du Heidenbuhl plus celle-ci auraient assuré une production trop importante par rapport aux débouchés.

Enfin, l'argile était extraite de tranchées alors qu'au Heidenbuhl, elle provenait d'une carrière où il tombait dans les wa-

gonnets l'acheminant à la briqueterie. La différence est importante quand le travail se fait entièrement à la main...

Cette briqueterie moderne a donc été un fiasco économique et a été abandonnée dès les années 1930.



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement en mairie !

Le recensement en mairie est obligatoire dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire. L'attestation de recensement qui vous sera remise est indispensable pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire).

L'enseignement de défense: la 1^{ère} étape du parcours de citoyenneté.

L'appel sous les drapeaux ou service militaire a été suspendu par la loi du 28 octobre 1997 et remplacé par le «parcours de citoyenneté». Il s'applique aux garçons nés à partir de 1979 et aux filles nées à partir de 1983. Le parcours de citoyenneté comprend trois étapes obligatoires:

- **1^{ère} étape: L'enseignement de défense**
L'organisation de la défense nationale et européenne fait l'objet d'un ensei-

gnement de défense dispensé en classe de 3^{ème}. De plus, le programme consacré à la citoyenneté en classe de 1^{ère} (programme d'éducation civique, juridique et sociale) incite à des débats argumentés sur la défense. Enfin, les enseignants doivent informer leurs élèves de 16 ans de leur obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile.

• 2^{ème} étape:

Le recensement à la mairie

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

• 3^{ème} étape: la JAPD

La Journée d'Appel de Préparation à la

Défense (JAPD) s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de défense à l'école. Cette journée a pour objectif de sensibiliser les jeunes Français aux questions de la défense. Les jeunes reçoivent des informations sur l'organisation, sur les principes de la défense nationale et les métiers pouvant être exercés au sein des armées.

Par ailleurs, ils passent des tests d'évaluation de l'apprentissage des acquis fondamentaux de la langue française (tests élaborés par l'Education Nationale).

Contact:
Académie du Service National
de Strasbourg
Caserne Turenne
42, rue Lauth
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 90 23 37 52
Mail : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr

Centralisation des demandes de carte de séjour

Depuis le 8 juin 2009, toutes les demandes de carte de séjour doivent être déposées en Sous-préfecture ou en Préfecture et non plus en Mairie.

Toutefois, les demandes qui auront été

enregistrées dans les mairies avant la date de transfert seront traitées en totalité par les services communaux jusqu'à la remise des titres de séjour ou réceptionnés de demandes.

La CPAM de Sélestat accompagne les futures mamans

La CPAM de Sélestat conseille, informe et accompagne les futures mamans durant leur grossesse et dans les premiers jours de bébé. Elle a mis en place un service sur mesure adapté à leurs attentes pour leur permettre de gérer en toute sérénité l'arrivée de bébé.

Une conseillère vous accueille lors d'un entretien individuel pour répondre à toutes vos questions concernant les aspects administratifs de votre maternité: indemnités journalières, remboursements des examens, congés maternité et paternité... Pour prendre rendez-vous avec notre conseillère, contacter le 36 46 (Prix d'un appel local).

De plus, étape par étape, trois guides vous fourniront une information claire et personnalisée concernant vos droits entre démarches, votre suivi médical et celui de bébé, et toutes les recommandations pour une grossesse en pleine forme. Un calendrier détaillant le suivi médical et les formalités de votre maternité vous sera également remis.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ameli.fr, espace «Assurés», rubrique «Droits et démarches».

Adresse et tarifs des praticiens
sur www.ameli.fr

Vous recherchez les coordonnées d'un professionnel de santé? Vous souhaitez connaître les tarifs qu'il pratique ou savoir s'il accepte la carte Vitale?

Le nouveau service en ligne de l'assurance maladie vous permet en quelques clics de trouver les réponses à vos questions. Il vous suffit de vous rendre sur www.ameli.fr > espace «Assurés» > rubrique «Adresses et tarifs».

Vous pourrez ainsi obtenir des repères sur les tarifs des consultations médicales et de certains actes dentaires. Vous aurez également une indication sur les tarifs de consultation les plus fréquemment pratiqués par les médecins à honoraires libres. Le service propose en outre un annuaire avec les coordonnées des professionnels de santé libéraux les plus proches de chez vous.

Carnet du 15 novembre 2008 au 14 mai 2009

NAISSANCES



- 18 novembre 2008 à Colmar, Noah WITTMANN, fils de Sébastien WITTMANN et de Kathelle DEFASNE
- 15 décembre 2008 à Sélestat, Valentin BORTOLIN-BRUNEL, fils de Fabio BORTOLIN et de Delphine BRUNEL
- 24 décembre 2008 à Colmar, Eliott Julien DERVIEUX, fils de Boris DERVIEUX et de Patricia WACH
- 1 janvier 2009 à Sélestat, Madisone Mélanie AMANN, fille de Paul AMANN et de Régine MATHIS
- 3 janvier 2009 à Sélestat, Naim ESSELIN, fils de Mélanie ESSELIN
- 26 janvier 2009 à Sélestat, Malcolm REMETTER, fils de Bernard REMETTER et de Delphine RITZENTHALER
- 4 février 2009 à Colmar, Noah HARDZIJ-FABER, fils de Benoît HARDZIJ-FABER et de Natacha RISSER
- 19 février 2009 à Sélestat, Marc-André Gabriel François BRINO, fils de Eric BRINO et de Sandra GUELY
- 19 février 2009 à Sélestat, Victoria Liliiane Marie-Madeleine GRAU, fille de Jean-Michel GRAU et de Isabelle BENOIT
- 19 février 2009 à Sélestat, Lina MOHAMMADINE, fille de Mounir MOHAMMADINE et de Emmanuelle PARIS
- 26 février 2009 à Sélestat, Louise Denise Désirée WOLFF, fille de Matthieu WOLFF et de Vanessa WERNERT
- 28 février 2009 à Colmar, Romane Dominique Nathalie ZACHARY, fille de Fabien ZACHARY et de Séverine PERALTA
- 28 février 2009 à Colmar, Eva Véronique Amandine ZACHARY, fille de Fabien ZACHARY et de Séverine PERALTA
- 4 mars 2009 à Sélestat, Guillaume GILL, fils de Thomas GILL et de Carole HILBIG
- 9 mars 2009 à Sélestat, Manon Evelyne Odette Irène BARTHELMEBS, fille de Steeve BARTHELMEBS et de Magali MURNAR
- 11 mars 2009 à Colmar, Mathilde Betty Marie PROBST, fille de Nicolas PROBST et de Caroline BOLLENBACH
- 19 mars 2009 à Sélestat, Clara GRASSER, fille de Sébastien GRASSER et de Virginie CAROL
- 25 mars 2009 à Sélestat, Louis SCHEPLER, fils de Guillaume SCHEPLER et de Lucile SCHWOB
- 15 avril 2009 à Sélestat, Lesly Brigitte Edith KEMPF, fille de Jérôme KEMPF et de Mélanie MOOG
- 18 avril 2009 à Sélestat, Koray ER, fils de Serdar ER et de Yasemin OKYAY
- 24 avril 2009 à Sélestat, Esteban Benjamin Arnaud FIXARY, fils de Antoine FIXARY et de Magali LAUGEL
- 26 avril 2009 à Strasbourg, Louise Marie DONIUS, fille de Jean-Georges DONIUS et de Christine KUHN
- 29 avril 2009 à Sélestat, Erwan Philippe BLEC, fils de Doriane BLEC
- 4 mai 2009 à Sélestat, Kenan Grégory Joseph PFRIMMER, fils de Grégory PFRIMMER et de Morgane BRONNER

NOCES

Noces d'Or

- 30 avril 1959: HUGEL Julien et MESCHBERGER Jacqueline

Noces de Diamant

- 28 janvier 1949: GOETTELMMANN François et ELSAESSER Charlotte
- 18 mars 1949: HILBIG Max et HUFFSCHMIDT Louise
- 6 mars 1949: OBRI Jean et SCHEUER Thérèse



MARIAGE

- 29 novembre: Thierry KREBS et Sandrine Caroline BERI
- 19 décembre: Bernard René Marcel Didier JANNIN et Jacqueline Paulette RINNERT
- 26 décembre: Stéphane SIGRIST et Virginie Jacqueline BAHLOUL
- 13 février: Franck FROESCH et Nathalie GESELL
- 21 mars: Thierry Louis Albert LAPS et Céline STOECKLIN
- 25 avril: Bertrand Xavier BAUER et Helga MALLO

DECES

- 13 novembre: VOGEL Lina
- 26 novembre: GOETTELMMANN Joseph François Norbert
- 3 décembre: DIKME Yasar
- 22 décembre: SEIFERT Walter Hugo Joseph
- 31 décembre: JEHL née SENGLER Georgette
- 1 janvier: HUSSER André Willy
- 15 janvier: WEISS David
- 19 janvier: FRECH née RIOTTE Olga Madeleine
- 23 janvier: NASSAR Mohamed Hafez
- 2 février: SCHALL née JACQUES Victoire Odette
- 12 février: FELLMANN née BELDAME Marie José Irène
- 27 février: HARTWEG née PETER Suzanne
- 6 mars: RIEHL Jean Marie Eugène
- 14 mars: SORIA Dorian Pierre
- 19 mars: BRAUN Maurice Joseph
- 26 mars: ROHMER née SAETTEL Joséphine Florentine
- 27 mars: KALBEL André
- 4 avril: BACKERT Charles
- 12 avril: BOCK René Félix
- 16 avril: ROBEIN Charles Joseph Gérard
- 23 avril: HABERER Jean Pierre
- 24 avril: CARL Jacques Louis
- 3 mai: HAAR née KRACHER Marie Cécile
- 15 mai: FELDNER Charles

Dates	Heures	Manifestations	Lieux
Juillet			
Jeudi 2	17h	Heure musicale	Eglise St Georges
Jeudi 9		Concert de la maîtrise d'Aix-en-Provence	Eglise St Georges
Lundi 6	14h	Animation jeunes	Skate park
Lundi 13		Fête à l'Ancienne	Allée des Bains
Mardi 14	Journée	Marche aux puces	Allée des Bains
Jeudi 16	17h	Heure musicale	Eglise St Georges
Jeudi 16	20h	Concert de la Chorale St Laurent de Paris	Eglise St Georges
Samedi 18	19h	Fête folklorique	Espace Les Tisserands
Samedi 18	20h30	Récital de chants donné par Marcel Dazin	Eglise St Georges
Jeudi 30	17h	Heure musicale	Eglise St Georges
Août			
Mardi 4	20h	Réception des touristes	Espace Les Tisserands
Jeudi 13	17h	Heure musicale	Eglise St Georges
Mardi 25	De 17h à 20h30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Jeudi 27	17h	Heure musicale	Eglise St Georges
Septembre			
Dimanche 13		Fête du Sport au CCA	C.C.A
Dimanche 13		Fête du Badbronn	Espace Les Tisserands
Samedi 19		Spectacle les "Offenbachiades"	Espace Les Tisserands
Dimanche 20		Journée du Patrimoine	
Mercredi 30	De 9h à 16h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Espace Les Tisserands
Octobre			
Dimanche 4		Fête du vin nouveau	Place de la Mairie
Vendredi 9		Félé'Stat (comédie)	Espace Les Tisserands
Mercredi 14		Fête d'automne	Espace Les Tisserands
Mercredi 14	20h	Assemblée Générale du Foyer Socioculturel	Mairie
Dimanche 18		Fête de la Paroisse	Espace Les Tisserands
Dimanche 25		Fête d'Halloween	Espace Les Tisserands
Novembre			
Dimanche 8		Repas dansant	Espace Les Tisserands
Mardi 10	De 17h à 20h30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Mercredi 11		Armistice	
Les 14 et 15		Exposition avicole	Espace Les Tisserands
Du 16 au 23		Exposition	Espace Les Tisserands
Mercredi 25		Spectacle fin d'année des P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Dimanche 29	15h et 16h30	Fête de Noël de l'A.P.E.I.	Espace Les Tisserands
Décembre			
Les 4 et 5		Téléthon	Espace Les Tisserands
Dimanche 6	12h	Repas gastronomique du Téléthon	Espace Les Tisserands
Dimanche 6	De 13h à 19h	St Nicolas - Marché	Scherwiller
Mardi 8		Fête de Noël du Judo	Espace Les Tisserands
Jeudi 10		Fête de Noël des Artisans Retraités	Espace Les Tisserands
Dimanche 13		Fête de Noël des personnes ,âgées	Espace Les Tisserands
Dimanche 13	18h	Concert de l'Orchestre du Piémont	Eglise St Georges
Samedi 19		Fête Ste Barbe	Espace Les Tisserands

